

INTITULÉ DE LA FORMATION	« CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE » (formacode : 44569)			
Lieu de Formation	BESIFE – 1, rue du Vieux Noyer – 41130 Selles-Sur-Cher Tél : 02.54.88.05.23. – Courriel : secretariat-besife@orange.fr			
Dates	Du 20 février au 10 novembre 2023			
But de la formation	<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir le titre professionnel de CIP • Intégrer un emploi durable pour les demandeurs d'emploi • Se professionnaliser ou accéder à un poste de qualification supérieure pour les salariés 			
Public visés	Tout public (accessible aux personnes ayant la RQTH)			
Prérequis	Niveau 4 ou expérience significative dans le domaine de l'accompagnement des personnes. Bonne résistance nerveuse, autonomie, esprit d'analyse et de synthèse, méthode, rigueur, réactivité et adaptabilité, écoute active, capacité à l'empathie et à la relation distanciée			
Principaux objectifs et contenus de la formation	<p><u>Compétences à acquérir : conformes au REAC CIP (RNCP)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • CCP 1 – Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé • CCP 2 – Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle • CCP 3 – Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle • STAGE : Mettre en œuvre dans un contexte d'entreprise, l'ensemble des compétences acquises en formation (Période de Formation en Entreprise) <p><u>Compétences à acquérir : ajoutées par BESIFE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception d'actions et d'outils d'accompagnement à l'insertion professionnelle • Devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST) 			
Durée de l'action (centre et entreprise)	Centre : 652 h	FOAD : 98 h	Entreprise : 392 h	Hebdomadaire : 35 h
Validation / certification	<ul style="list-style-type: none"> • Titre professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle (niveau 5) • Certificat SST (INRS) • Possibilité de présenter et de valider le titre FPA 			
Organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Formation continue pour les demandeurs d'emploi et les salariés en CIF • Formation discontinue pour les salariés ou les bénéficiaires de l'AFPR et de la POE • Possibilité d'échelonner la formation sur deux sessions pour les CIP en poste (parcours individualisé en fonction des besoins du candidat et des possibilités de sa structure ; ex : 1 semaine par mois sur 12 mois) 			
Modes de recrutement	<ul style="list-style-type: none"> • 3 tests d'évaluation diagnostique (culture générale - psychotechniques - bureautique) • Entretien de positionnement 			
Informations	Informations collectives et tests : 10 novembre et 08 décembre 2022			
Suivi	<ul style="list-style-type: none"> • Feuille d'émargement attestant de la présence • Accompagnement individuel sur 6 mois après la formation 			
Coût	Formation complète en continu : 5 996,53 € (9,00 €/h pour la formation discontinue : surcoût dû au suivi complémentaire via le Web) (éligible au CPF)			
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de réussite au titre CIP : 98 % • Taux d'emploi : 92 % (depuis 2013) 			